

LE DIX NEUF MARS DEUX MILLE QUATRE, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE, EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme HERPIN-POULENAT, M. CHAMBRION, Mlle BARBIER, M. CHOFFE, M. LELEU Adjoint, M. HELLOT, M. RAGUENEAU, Mme PAGE, M. PAILLAT, Mme RUBIN-GENEVRAI, M. GARDIE, Mlle ANDRIEU, M. COTILLON

ABSENTS EXCUSES : M. AMEDRO, Mme SAINT-DENIS

PROCURATIONS :

M. AMEDRO donne procuration à M.CHAMBRION
Mme SAINT-DENIS donne procuration à M.HELLOT

SECRETARE : Mademoiselle BARBIER Dominique

Date de convocation :	13/03/2004	nombre de conseillers	
Date d'affichage :	13/03/2004	en exercice :	15
		Présents :	13
		Votants :	15

Le procès verbal a été signé après lecture faite.

1-COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

Le compte administratif de la Commune pour l'année 2003 se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE	RESULTAT DE L'EXERCICE	
DEPENSES	535 178.38 €	514 482.45 €	151 339.55 €	
RECETTES	535 178.38 €	665 822.00 €		
RESULTAT REPORTE			81 615.97 €	
RESULTAT CUMULE			232 955.52 €	
INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	RESTE A REALISER	RESULTAT DE L'EXERCICE
DEPENSES	103 299.00 €	375 002.34 €	132 943.00 €	
RECETTES	103 299.00 €	336 885.46 €	33 318.00 €	
DEFICIT Sans restes à réaliser				-38116.88 €
DEFICIT Avec restes à réaliser				-137741.88 €
EXCEDENT GLOBAL Sans restes à réaliser				113 222.67 €
EXCEDENT GLOBAL Avec restes à réaliser				13 597.67 €

En l'absence du Maire
Vote : pour 14

2-COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le compte de gestion du receveur pour l'année 2003 est identique au compte administratif.

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE	RESULTAT DE L'EXERCICE
DEPENSES	535 178.38 €	514 482.45 €	
RECETTES	535 178.38 €	665 822.00 €	151 339.55 €
RESULTAT REPORTE			81 615.97 €
RESULTAT CUMULE			232 955.52 €
INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	RESULTAT DE L'EXERCICE
DEPENSES	103 299.00 €	375 002.34 €	132 943.00 €
RECETTES	103 299.00 €	336 885.46 €	33 318.00 €
DEFICIT			-38 118.00 €
EXEDENT GLOBAL		194 838.64 €	

Vote : Pour 15

3-AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2003 fait apparaître :

Un résultat positif de fonctionnement de 151 339.55 €,

et un résultat négatif d'investissement après intégration des restes à réaliser de – 137 741.88 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, affecte le résultat de fonctionnement 2003 de la façon suivante :

Affectation au compte 1068 de la section d'investissement pour	92 888.55 €
Report en fonctionnement pour	58 451.00 €

Vote Pour : 15

4-BUDGET PRIMITIF 2004

Le budget présenté comporte les reprises d'exédent et les reports d'investissement. Les dépenses et recettes s'établissent ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	527 832.05 €	527 832.05 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	596 919.00 €	596 919.00 €

Vote : pour 15

5-LES 4 TAXES LOCALES

Pas d'augmentation des taxes pour l'année 2004 :

Taxe d'habitation :	7.64 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	11.42 %
Taxe foncière sur les propriétés no bâties :	35.14 %
Taxe professionnelle :	13.92 %

Vote : pour 14
contre 1

6-LES SUBVENTIONS

A l'article 6574 :

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2004

Foyer rural	6 500.00 €
Les Abeilles	1 524.00 €
Anciens Combattants	274.00 €
Association les Camarguais	274.00 €
Association Club de Football	274.00 €
Association Notre Dame	274.00 €
Les amis de Vétheuil	274.00 €
Tennis club de Vétheuil	274.00 €
Association des secrétaires généraux	15.00 €

A l'article 65737 :
Budget assainissement 105 900.00 €

A l'article 65716 :
Caisse des Ecoles 12 324.00 €
Centre Communal d'action sociale 2 466.00 €

Vote : pour : 15

7- COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Le compte administratif du budget d'assainissement pour l'année 2003, se décompose comme suit:

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE	RESULTAT DE L' EXERCICE
DEPENSES	115 906.00 €	25 466.07 €	
RECETTES	115 906.00 €	123 950.25 €	98 484.18 €
RESULTAT REPORTE			55 877.00 €
INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	RESULTAT DE L' EXERCICE
DEPENSES	80 023 €	71 848.19 €	
RECETTES	80 023 €	45 003.77 €	-26 844.42 €
EXCEDENT GLOBAL			127 516.76 €

En l'absence du Maire
Vote : Pour 14

7-COMPTE DE GESTION DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Le compte de gestion du receveur pour l'année 2003 est identique au compte administratif.

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE	RESULTAT DE L' EXERCICE
DEPENSES	115 906.00 €	25 466.07 €	
RECETTES	115 906.00	123 950.25 €	98 484.18 €
RESULTAT REPORTE			55 877.00 €
INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	RESULTAT DE L' EXERCICE
DEPENSES	80 023.00 €	71 848.19 €	

Le Conseil municipal émet la volonté d'intégrer une communauté de commune. L'approbation définitive est toutefois soumise à l'examen des points suivants :

- Le territoire
- Les compétences
- La fiscalité
- La représentation au Conseil communautaire

Le second vote portant sur la représentation donne le résultat suivant :

Vote : 2 pour la représentation égalitaire de la commune
12 pour la représentation par tranche d'habitants
1 abstention

16-DEMANDE DE SUBVENTION FISAC

Afin de mettre aux normes le marché de Vétheuil, un devis auprès de l'entreprise Raoult a été demandé, il s'élève à 1182.20 € TTC. La Direction des Services Vétérinaire demande qu'une mise aux normes des sanitaires soit faite également. Madame le maire propose de solliciter des subventions, d'une part de l'Etat (dans le cadre du FISAC), et d'autre part du PNR .

Vote : pour : 13
contre : 2

Le dossier sera transmis aux administrations sollicitées.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2004.

17-PROJET DE MARE PEDAGOGIQUE

Dans le cadre d'un projet d'école, une mare pédagogique est en cours de réalisation. Ce projet se décompose en deux tranches. La première tranche est achevée.

Pour la seconde tranche de ces travaux, un panneau explicatif ainsi que l'acquisition de différentes espèces végétales seront nécessaires. (en liaison avec le PNR)

Le devis demandé s'élève à 2500.00 € TTC.

La commune Maître d'Ouvrage, sollicite, une subvention du PNR pour cette seconde tranche d'aménagement de la mare pédagogique.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le maire à solliciter le P.N.R. pour une subvention concernant la dernière partie de la mare.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2004.

18-QUESTIONS DIVERSES

18-1 RESERVE NATURELLE

Une réunion publique aura lieu en mairie le 7 mai 2004 à 20h30 pour la création d'une Réserve Naturelle. Le P.N.R. assurera la gestion de cet espace.

18-2 CRAPAUDS BUFFO-BUFFO

Melle Andrieu signale de nombreuses traversées de crapauds buffo-buffo (espèce protégée) sur le RD 147 se dirigeant vers la Seine, entre Vétheuil et St Martin-la-Garenne. Il est demandé aux usagers d'être prudents, et éventuellement d'aider les crapauds buffo-buffo à traverser pour se rendre vers la Seine, où ils vont pondre jusqu'à fin avril. Il est envisagé une action concertée avec le PNR pour élaborer une traversée protégée et une action pédagogique auprès des automobilistes.

La majorité des décès de ces animaux ne se fait pas par écrasement direct, mais par aspiration sous les véhicules roulant à côté d'eux.